

# Correspondance du Capitaine Duvoisin

---

(SUITE ET FIN <sup>(1)</sup>)

---

**279.** (Au même. 31 mai 1883.)

Je ne sais s'il n'y aurait pas quelque malentendu au sujet du Concours de poésie. *L'Euskal-Erri'a* du 10 avril (p. 323) a dit que vous avez chargé M. V. de Arana de l'organisation du Concours et du choix de la localité où il aurait lieu. En conséquence, M. Arana aurait fixé la date du 16 juillet et choisi Marquina. Cette Revue ajoutait que le programme ne tarderait pas à être publié, et que les pièces devaient être adressées à Bilbao, au nom de M. Arana.

Je n'entendais plus parler de rien quand votre lettre du 29 avril m'a appris que les prix se donneront à Marquina, le 15 ou le 16 septembre.

Nous n'avons eu occasion de juger qu'une ou deux fois les pièces venues d'Espagne. Il est juste de laisser encore ce soin à ces Messieurs. Ils sont infiniment plus aptes que nous à s'en acquitter, d'autant qu'ils n'auront pas à apprécier des pièces françaises; j'en suis à peu près certain. Cependant il convient d'annoncer le Concours dans le *Courrier de Bayonne*; mais, pour cela, il faudrait connaître le programme qui est ou qui sera publié.

**280.** (Au comte de Charencey. 1<sup>er</sup> juillet 1883.)

Ecrit au comte de Charencey que j'avais réclamé le 10<sup>e</sup> tome des *Actes* de la Société *philologique* quand j'ignorais que le *Dictionnaire Amariñño* de M. d'Abbadie constituait ce volume, qui du reste (ce Dictionnaire) m'était parvenu en son temps et qu'il ne devait plus en être question.

**281.** (Au même. 4 juillet 1883.)

C'est avec reconnaissance que je reçois la Carte de souvenir mortuaire de M<sup>me</sup> votre mère...

---

(I) XIX, 58, 280, 425, 449.— X X, 152,— XXI, 70, 334.— XXII, 44.

**282.** (Au prince Louis-Lucien. 7 juillet 1883.)

Une sorte de rechute dans mon indisposition m'avait empêché tout d'abord d'écrire à M. Paul Labrouche pour le prier d'adresser à V. A. les deux livraisons de la *Revue des Pyrénées et des Landes*, contenant des chants basques. J'ai reçu l'assurance qu'il se conformera à votre désir et qu'il fera de même à l'avenir pour toute autre livraison propre à intéresser votre Bibliothèque basque..,

**283.** (A M. Paul Labrouche, 53, rue de Vaugirard, Paris. 7 juillet 1883.)

C'est bien tardivement que j'ai correspondu au désir manifesté par le prince Louis-Lucien, en vous priant de joindre à sa belle collection de textes basques ceux que vous aviez déjà publiés. Si j'ai attendu si longtemps, c'est que j'étais empêché..

Mes très sincères remerciements pour la bonne volonté avec laquelle vous avez bien voulu accéder à ma prière, en envoyant au prince les livraisons qu'il souhaitait..

**284.** (A M. Phil. de Arrese. 9 juillet 1883.)

Don Felipe de Arrese, ene adiskideari, agur.

Etzare naski harritu gabe, humbertze dembora huntan ene berririk ez izanez. Etzinen bada harrituko hemen izan bazine eta ikusi baninduzu ohean etzana, hatsa baizik gabe. Asko ziren uste zutenak eneak egin zuela. Bainan nik ez izanik ere holako usterik, argalaren argalez eman ditut bi hilabete ohean sukarrarekin eta zure lanak bazterrerat egotu dire. Orai abiatzen naiz indar zerbaiten hartzen, eta esperantza dut, lana ez izanik ere oraino csoa, parte bat bederen laster igorriko darotzudala.

Desiratzen darotzudalarik osagarri bat nerea baino hobea, gelditzen naiz bethi zure adiskide on.

**285.** (Au prince Louis-Lucien. 15 juillet 1883.)

V. A. ne doit pas s'étonner de ne plus recevoir le *Journal de Saint-Jean-de-Luz*. Il a cessé de paraître. Mais on m'assure que sous peu nous aurons une autre feuille. Celle-ci sera politique. Elle contiendra nécessairement des articles basques, puisqu'elle doit s'adresser au suffrage universel de tout le Labourd..

**286.** (Au même. 29 juillet 1883.)

Je viens de recevoir la lettre de V. A. du 27 c'. J'espère que le prochain courrier m'apportera la brochure que vous voulez bien m'envoyer. J'ai hâte de vous remercier de votre bon souvenir.

Le promoteur du *Pays Basque* m'avait demandé ma collabo-

ration pour fournir des entrefilets basques; le journal étant hebdomadaire, et destiné à la lutte, n'a pas de place pour le reste.

Aujourd'hui, je suis dispensé de ma besogne, pour avoir trouvé un *mot de trop* (c'était bien modeste) dans la profession de foi du rédacteur... catholique et duelliste...

V. A. ne me marque pas qu'on lui ait adressé la *Revue* de St.-Jean-de-Luz, qui succède au *Journal* de St.-Jean-de-Luz. Le nouveau venu s'interdit la politique. Votre, article ne lui déplaira pas. Au reste, je vais faire de mon mieux. Mais j'ai bien peu d'espoir de trouver des exemplaires N.º 4 du *Nouvelliste*...

**287.** (Au même. 8 août 1883.)

Je suis arrivé à temps au dépôt du journal *la Nivelle*, pour trouver des numéros invendus, destinés à l'épicier. J'espère que V. A. aura déjà reçu 7 exemplaires... M. Dasconaguerre a dû vous adresser les numéros de la *Revue* de St.-Jean-de-Luz, qui ont paru jusqu'à ce jour. Le prochain n.º de ce journal portera votre réponse à la *Nivelle*.

Avez-vous connaissance d'un opuscule de M. Vinson, *Les Basques et le Pays Basque*? Il va sans dire que l'auteur y a réservé un chapitre à notre langue. Si V. A. n'a pas ce petit livre, j'en ferai mettre un exemplaire à la poste.

M. Léonce Goyhetche avait écrit en 1856 une monographie de St.-Jean-de-Luz. Il vient de rééditer son travail, avec un appendice où l'on trouve un Mémoire sur la découverte de Terre-Neuve, antérieure aux découvertes de Christophe Colomb. On n'y a pas inséré des textes basques (non plus que dans le corps de l'ouvrage), mais seulement quelques étymologies de noms de lieux, donnés par nos marins.

M. Bascle de Lagrèze a publié à Pau un livre qui porte, je crois, pour titre: *la Navarre*. J'en recevrai bientôt un exemplaire et, s'il s'y trouve quelque chose qui intéresse la linguistique, je m'empresserai de vous envoyer cet ouvrage.

V. A. n'a reçu que deux numéros de la *Revue des Pyrénées et des Landes*, les seuls qui portent des textes basques. Il y aura, je présume, des morceaux gascons ou béarnais dans la plupart des numéros. Si vous les désirez, je devrai en faire la demande.

**288.** (Au même. 13 août 1883.)

J'écris à l'instant à Bayonne pour qu'un exemplaire de chacun des ouvrages récemment publiés par MM. Goyhetche et Vinson vous soit envoyé directement. J'ignore l'adresse de ce dernier à Paris.

Je m'en informerai. En tout cas, son éditeur, Léopold Cerf (13, rue de Médecis) pourrait lui transmettre les communications de V. A.

Je ne possède pas encore le livre de M. B. de Lagrèze, mais oui bien la brochure anglaise que vous avez bien voulu m'envoyer...

J'écris à M. Dasconaguerre pour lui demander 7 exemplaires du n.º de la *Revue* de St.-Jean-de-Luz, contenant la réponse à M. Daricarrère.

**289.** (A M. Antoine d'Abbadie. 24 août 1883.)

Vous recevrez, en même temps que cette lettre, un paquet renfermant les poésies qui ont été adressées à M. Lamaignère, pour le concours de la présente année. Elles sont presque toutes guipus-coanes et biscayennes. Les juges de Marquina les compareront aux pièces qui leur sont parvenues.

Le bon abbé Inchauspe, au milieu de ses nombreuses occupations, a eu l'inadvertance d'ouvrir les plis cachetés qui renferment les noms d'auteurs. C'est contrariant, mais qu'y faire?

**290.** (Au même. 26 août 1883.)

J'ignorais qu'il avait été recommandé d'envoyer à Bayonne les pièces du concours de poésie basque, dont je ne connais pas le programme.

Les Biscayens donnent plusieurs prix; il leur appartient aussi d'en juger, d'autant que notre connaissance imparfaite des dialectes vascongades nous exposerait à commettre plus d'une erreur de classification.

Mon opinion est conforme à celle de M. Inchauspe. Voici sa lettre relative au premier envoi de pièces.

Mais, quand il y a des prix divers, vouloir ranger par ordre de mérite la série des concurrents, et cela devant des personnes plus compétentes que nous, l'entreprise serait trop scabreuse.

**291.** (Au prince Louis-Lucien. Août 1883.)

Ce n'est pas sans quelque peine que je suis parvenu à avoir un exemplaire de *La Navarre française* par M. de Lagrèze (2 vol. in-8.º), dont j'ignore encore le prix.

La question de linguistique basque y est traitée brièvement et d'une manière peu satisfaisante. Je ne me suis jamais aperçu que V. A. ait placé *le berceau de l'Euskara* dans le Nord, chez les Finnois (p. 26). Cette assertion est répétée plus loin...

**292.** (A M. Antoine d'Abbadie. 3 septembre 1883.)

... Je viens de donner du travail au Prince. M. Bascle de Lagrèze a prétendu, dans son récent ouvrage *La Navarre française*, que les

auteurs cherchent notre origine, les uns en Syrie, d'autres dans la Haute Asie, d'autres en Afrique, et enfin, le Prince, dans le Nord, en Finlande, ce dont, pour ma part, je ne me suis jamais aperçu..

Je ne me suis pas facilement procuré cette publication, qui ne se trouve ni à Bayonne, ni même à Pau, ce qui est surprenant. Jérôme, le libraire du Réduit, a fini par la dénicher quelque part à Paris.

Deux volumes in-8.<sup>o</sup> pour soulever cent questions, sans en résoudre aucune. La partie intéressante concerne les divers fors basques de France et d'Espagne. Voilà un travail qui annonce beaucoup de recherches et qui néanmoins ne conduira pas l'auteur à l'Académie des Inscriptions, pas même à l'Académie française.

**293.** (Au prince Louis-Lucien. 3 novembre 1883.)

La *Revue* de St.-Jean-de-Luz du 29 octobre a fait un bien bel éloge de M. Vinson, et demande pour lui une chaire publique de basque. Pauvre Vinson, il était réduit à se louer lui-même.

A l'occasion de cet article, l'on m'a appris qu'il vient de publier à Paris un petit livre, qui lui aurait coûté beaucoup de veilles et d'immenses recherches, bien qu'en définitive il ne fait guère que l'histoire des pièces déjà publiées par autrui. J'ai demandé ce livre à Bayonne, il ne se trouve chez aucun libraire. Pourquoi? il n'y est question que de nous.

Mais une chose stupéfiante dans l'affaire, c'est que l'éloge de M. Vinson et la demande de chaire publique, partent probablement de Vinson lui-même. A-t-on reconnu son insuffisance pour l'hindoustani, et voudrait-il quelque chose en échange?...

Professeur à Paris, il fait régulièrement des tournées d'officier des Eaux et forêts dans notre pays, et émarge allègrement à deux budgets! Dans une chaire de basque à Bayonne ou à Pau, il parlerait sans contrôle.

Quoi qu'il en soit, le ballon d'essai a été lancé, et il n'y est certainement pas étranger, car la *Revue* de St.-Jean-de-Luz attribue l'article élogieux à l'auteur des *Echos du Pas-de-Roland*, et c'est avec le concours actif de Vinson que M. Dasconaguerre travaille ses trois livres. Dès lors, il n'est pas téméraire de présumer que Vinson loue Vinson, à très bon droit...

J'adresse à V. A. deux numéros de *la Nivelle*...

**294.** (A M. Antoine d'Abbadie. 3 novembre 1885.)

... Vous avez dû remarquer la demande de chaire publique basque faite par la *Revue* de St.-Jean-de-Luz pour M. Vinson, avec pompeux éloge d'icelui.

Le ballon d'essai a été lancé par l'auteur des *Echos du Pas-de-Roland*, lisez: Dasconaguerre. Or, Vinson a collaboré activement à ce piètre livre qui est (permettez le mot) une blague des moins réussies, comme les autres productions sorties de la même officine... Bon cumulard... professeur... officier des Eaux et forêts... euskarologue...

Tout ceci à propos d'un petit livre qu'il aurait récemment publié à Paris. Il s'y loue énormément, paraît-il, et ne remplit guère ses pages que de copies faites sur les pièces publiées depuis assez longtemps par divers auteurs. Il y a mis aussi de la musique bonne ou mauvaise, tirée, la plupart du temps, des notes laissées en mourant par le notaire Dihins. Dieu nous préserve donc de la chaire de basque!

**295.** (Au prince Louis-Lucien. 14 novembre 1883.)

Je ne me doutais pas que l'on avait interrompu l'envoi des journaux St. Jean de Luziens à l'adresse de V. A.... Jamais on n'a rien imprimé en un basque aussi déplorable, j'en suis honteux pour mon pays.

Quant au journal de M. Juglar, je pense qu'on le continuera d'une façon ou de l'autre jusqu'après les élections...

**296.** (A M. Labrouche, à Paris. 5 mars 1884.)

... Je vois que vous êtes plus ou moins sûr d'avoir des articles basques pour votre Revue littéraire. Je peux venir à votre secours. Je songe actuellement faire imprimer, à 50 exemplaires numérotés, huit légendes basques, avec traduction française, recueillies pendant nos pérégrinations douanières dans la Basse Navarre. Mon intention était de les donner aux braves Biscayens qui nous ont fait toutes sortes d'honneurs et de bon accueil aux fêtes de Marquina, et aussi à quelques amis cis-pyrénéens. Si vous désirez la primeur de ce travail, je m'y prêterai volontiers. Pourrez-vous obtenir de votre imprimerie un tirage à part de 50 exemplaires?... Je répondrai des frais...

Mais voici un point, essentiel à mes yeux. Tous les imprimés. basques sont déparés par une multitude de fautes typographiques. A cet égard, j'ai eu infiniment moins de peine du côté des Anglais qui ont imprimé la Bible labourdine. A cause de l'insouciance et de l'inattention de nos imprimeurs, je tiendrais à corriger moi-même les épreuves...

**297.** (Au prince Louis-Lucien. 5 mars 1884.)

... M. Labrouche, de Paris, m'a écrit au sujet de ses envois de

la *Revue des Basses-Pyrénées* et des Landes, contenant des textes basques. Il se promet d'en donner désormais à chaque numéro de la partie littéraire, et dès lors un abonnement à cette partie de la Revue serait moins onéreux qu'un achat au numéro.

Afin de faciliter son projet, je lui ai offert la primeur de huit légendes, qui forment un ensemble intéressant, légendes recueillies à Baïgorry il y a bien longtemps et que je laissais dormir dans mes paperasses. Je ne sais si l'offre lui agréera, attendu que je veux 50 exemplaires distincts pour mes amis et j'en offre le prix... Je profite de cette occasion pour adresser à V. A. un numéro de *la Nivelle*, qui contient du basque. Il y a eu quelques autres entrefilets basques dans ce pauvre journal. On me les refuse impitoyablement.

Je joins à l'envoi l'Almanach basque de Lasserre et un curieux spécimen de traduction basque de don Quichotte. Un colonel basque, christino, enthousiaste de l'œuvre de Cervantès, voulait la faire traduire en entier, quand un mouvement révolutionnaire le fit partir avec son régiment pour la Catalogne. En est-il revenu? je ne sais. Quoi qu'il en soit, j'adresse à V. A. le spécimen dont je ne connais pas l'auteur. Il sera peut-être le seul qui existera, car ici tout se perd avec une facilité incroyable. Ce spécimen a déjà au moins dix ans de date.

**298.** (A M. Laborde, au Boucau. 31 mars 1884.)

Je suis mortifié de vous avoir causé quelque émotion pour bien peu de chose. Vous allez jusqu'à parler de serment devant un juge, ce qui vous aurait valu des frais, sans bénéfice possible. Une pareille solution est-elle digne de vous ni de moi? En vérité, non. Il y a juste 52 ans que nous nous connaissons, ce qui signifie que l'âge des fantaisies est passé pour nous.

Dans les papiers que vous réclamez, il n'y a d'originaux que les élucubrations de Reynaud, et ils ne sont bons à rien. La copie de Veillet n'est pas soignée et il y en a d'autres mieux faites. Telle quelle pourtant, elle peut servir aux comparaisons entre les textes. Une copie de Compaigne, dont vous ne parlez pas, est aussi là. Mais Compaigne est imprimé depuis des années.

Ces papiers dormaient dans une caisse avec des pièces, originales celles-ci, qui venaient de deux syndics du Labourd, et que je n'utilisais pas. Ayant eu occasion de les communiquer à M. Charles Bernadou, tout ce qui se trouvait dans la caisse est parti à la fois.

Bref, j'irai sous peu à Bayonne et je prierai M. Bernadou de mettre à votre disposition tout ce qui a pu vous appartenir. Vous

n'en ferez rien, mais vous n'aurez plus d'inquiétude à ce sujet. Je vous l'ai causée, sans m'en douter, parce que l'objet n'en valait pas la peine:..

**299.** (Au prince Louis-Lucien. 17 avril 1884.)

Je viens donner à V. A. une nouvelle qui l'impressionnera péniblement... Le séquestre vient d'être mis sur l'étude de M. Dasconaguerre.. J'aime à croire que le pauvre aura gardé l'honneur sauf... Sa chute n'étonne pas.

**300.** (A M. Paul Labrouche, 53, rue de Vaugirard, Paris. 6 mai 1884.)

La légende des Sept Fleurs ne mérite pas l'éloge que vous voulez bien en faire. Un vieillard de 75 ans ne saurait accorder une grande importance à une œuvre de ce temps de jeunesse, où tout paraît rose, où l'imagination et l'esprit se bercent agréablement dans les rêves et le parfum des violettes.

Je suis porté à croire cependant que, par exception, cette légende tentera plus d'un curieux au pays de Cize, si vous y envoyez un bon nombre de sommaires de la légende, encadrée dans un prospectus nouveau.

Ci-joint le sommaire que j'y mettrai:

« Le Seigneur de Baïgorry et les légendes basques.

» Les sept Fleurs de Baïgorry.

» Récit de Jeanne de Licerasse: le renard, le corbeau et le mulletier.

» Récit de Magdelaine d'Urdo: le renard et l'ours. Depuis quand les ours n'ont-ils plus de queue?

» Récit de Gracianne d'Iriberry: les animaux sauvages se séparent des animaux domestiques et élisent un roi, au suffrage universel. Dieu prive tous les animaux du don de la parole.

» Récit de Stéphanie de Mocozaïn: Tartarou ou le cyclope, déchaîné par le diable et tué par les marins basques.

» Récit de Fermina de Leizparz-Jaureguy: Bitartarou ou le Bicyclope, monstre à deux têtes; amoureux de Marguerite la jolie. Sa puissance, sa colère et sa mort.

» Récit de Marthe d'Okhilemberro. Merveilleuse histoire d'Ithuralaba, ou la Fille de la source.

» Récit de Marie d'Etchoux: Athano, de Saint Esteben, ou voyage d'exploration philosophique avec Arcangelo. Scène de douleur populaire à Saint Martin d'Arberoué. Scène de joie populaire à Armenaritz. Le baron d'Armendaritz et sa mort inopinée. L'orage. Beau



dévouement d'Arcangelo. Procès entre les quatre enfants d'Aguerre, d'Iholdy. Mariage de l'héritière de Samao d'Irissarry. La veuve hospitalière de Gelos, de Suhescun. La foire de Hélette. Scènes diverses. Trompeurs et trompés. Voleurs et honnêtes gens. Retour. L'archange St. Michel. Récit de la reine des Fleurs. La charité. Histoire miraculeuse du petit boîteux, voyageant avec St. Pierre et St. Jean. Korbaran de Jaxu. Mariage des sept Fleurs et de leur reine. Incomparable couronne d'épousée. Huit jours de fête. Chevauchée par Haritzalde, Urdos, Guermiette, Irouleguy, Banca, les Aldudes, Arnéguy, Lasse, Ascarat. Dernière fête. Les sept Fleurs et leur reine dansent les Canadelles et le Bendel, deux vieilles danses basques. Conclusion.»

Vous remarquerez le grand nombre des noms de lieu et de personnes. Ailleurs ce serait une superfétation; ici il y a un motif spécial en vue. Un exemple de l'influence des noms vous la fera toucher du doigt.

Le nom d'une d<sup>elle</sup> d'Elissalde de Castremont m'étant tombé sous les yeux dans une annonce de librairie, j'écrivis à M. d'Abbadie, à Paris, et lui donnai le nom de l'éditeur. C'était le fil d'Ariane. M. d'Abbadie retrouva ainsi une famille anciennement connue de lui, mais perdue de vue depuis longtemps. M<sup>elle</sup> d'Elissalde a écrit un gros volume sur la Russie. Elle est morte depuis deux ans. Mais ni elle, ni M. d'Elissalde, n'ont pas oublié Bardos, leur lieu de naissance, qui a reçu des libéralités de leur part. La Revue leur doit bien une notice.

P.-S.— J'oubliais l'histoire de ma signature. Quand je signais un article dans les journaux ou dans les Revues de Pau, j'apposais simplement mon nom. C'est le prince Louis-Lucien qui ajouta la qualification de capitaine dans les traductions diverses dont il me chargea, et je crois devoir la maintenir à cause des Espagnols, qui me l'appliquent dans leurs écrits.

**301.** (Au même. 22 mai 1884.)

Pour arriver au but que vous vous proposez, il importe de piquer la curiosité et l'intérêt des esprits. C'est un peu tard que j'ai songé à tirer parti pour cela, des lieux où se sont passées les scènes décrites dans les légendes. Par exemple, dans Athano, nos voyageurs, au lieu d'aller de Suhescun à Hélette, se dirigent sur Ossès. Cette belle vallée mérite de n'être pas négligée. Il y a quelques choses intéressantes à en dire. Ce sera le seul changement un peu long. Vous verrez ce que sont les autres dans les épreuves que je vous renvoie.

La manière dont les textes basques et français ont été entremêlés ne plaira guère au lecteur, et elle entraînera des difficultés pour celui qui voudra comparer les textes. Je renonce, pour le moment, à l'idée de faire un tirage à part...

**302.** (Au prince Louis-Lucien. 6 septembre 1884.)

Les Archives de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure ne m'offrent aucun moyen de jeter du jour sur la vie ou même l'existence de Pierre d'Urte. Toutes nos communes ont perdu leurs vieilles archives. Je croyais trouver un vicaire du nom d'Urte à Ciboure. J'étais dans l'erreur.

Il ne me restera qu'une ressource, bien problématique à la vérité, celle de visiter les archives des notaires de ce pays...

**303.** (Au même. 6 septembre 1884.)

Je n'ai aucune connaissance de la Mélusine. Je ne sais ni ce qu'elle fait ni ce qu'elle veut. Cela n'importe guère, attendu que j'ai déjà trop entrepris pour étendre davantage le cercle de mes occupations...

**304.** (Au Secrétaire de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. 7 novembre 1884.)

Un professeur de l'Université d'oxford a eu Yheureuse chance de découvrir, dans la bibliothèque de Lord Macclesfield, des manuscrits basques, très importants au point de vue linguistique: une traduction de la Genèse et d'une partie de l'Exode; un Dictionnaire latin-basque inachevé, allant jusqu'au mot *commotus*; enfin, une Grammaire basque de 550 pages in-folio.

Ces manuscrits ne portent point de date, et pour tout renseignement, ils nous apprennent qu'ils sont l'œuvre de Pierre d'Urte, natif de Saint-Jean-de-Luz, ministre du Saint Evangile, c'est à dire protestant.

Puisque d'Urte possédait le latin, c'était un clerc catholique converti à la Réforme; sans cela, il n'aurait pas appris le latin en notre pays. S'il est entré dans les Ordres, avant son changement, ce ne peut être qu'avant le mois de septembre 1728. Je connais toutes les ordinations postérieures.

D'autre part, Liçarrague, de Briscous, traducteur du Nouveau Testament, à dû avoir habité le canton de Saint-Jean-de-Luz. Son style nous en assure, bien qu'il n'ait pu se défaire entièrement du dialecte particulier de son lieu de naissance, mélange de bas-navarrais et de souletin.

Il y a toute apparence que Liçarrague est venu ici, exerçant le ministère catholique, et qu'ayant changé de culte, il est passé

sur les terres de Jeanne d'Albret, car il a été curé de Labastide-Clairence.

D'Urte se sera fait un disciple. Du moins a-t-il voulu être son continuateur dans la traduction de l'Écriture Sainte.

Son effort n'a pas été poussé loin, mais il dénote un travail postérieur à celui de Liçarrague, travail arrêté pour une cause quelconque.

La traduction du Nouveau Testament date de 1571, et non de 1591, comme Francisque-Michel le porte dans l'Introduction à une 2<sup>e</sup> édition des Proverbes d'Oihénart. Cette rectification a son importance, pour retrouver la trace de Liçarrague et de d'Urte.

De tout ce qui précède je conclus que Liçarrague a dû entrer dans les Ordres sacrés aux environs de l'an 1550 et d'Urte vingt ans plus tard. Il est très possible que leurs noms se rencontrent dans les pièces des Archives départementales, classées ou à classer dans la série G.

Vous plairait-il, Monsieur, d'appeler l'attention de M. l'Archiviste sur cette question? Nous lui serons, dans un intérêt historique, très reconnaissants des informations qu'il nous donnera, seraient-elles négatives; ce qui nous apprendrait que nous devons renoncer à toute recherche ultérieure.

**305.** (Au prince Louis-Lucien. 7 novembre 1884.)

... Je mets de l'obstination à chercher des renseignements sur Pierre d'Urte. Aujourd'hui même, j'écris à Pau dans l'espoir qu'on pourra retrouver son nom dans le dépouillement des papiers nombreux relatifs à l'Evêché de Bayonne.

Evidemment, à mes yeux, d'Urte a voulu continuer le travail de Liçarrague sur l'Écriture Sainte et son effort a été arrêté par une cause quelconque.

Il est présumable qu'il a été le néophyte de Liçarrague.

D'autre part, ni Liçarrague ni d'Urte n'auraient pas possédé le latin, s'ils n'eussent pas commencé par être clercs catholiques.

La traduction du Nouveau Testament date de 1571 et non de 1591, comme le porte Francisque-Michel. Liçarrague a dû habiter le canton de Saint-Jean-de-Luz. Son style nous l'assure, bien qu'il ne se soit pas entièrement défait du dialecte parlé au lieu de sa naissance, dialecte mêlé de souletin et de bas-navarrais, Je me tromperais fort si d'Urte l'a, suivi dans cette voie.

(Le chien peut être qualifié de *ozarra*; ce nom est adjectif. Ici il n'est pas employé comme substantif.)

Je conjecture que Liçarrague est venu ici en qualité de prêtre catholique, avant de donner dans les nouveautés, et que d'Urte s'est fait son disciple. Je ne négligerai rien pour éclaircir ce point.

P.-S.-Les caractères de l'écriture n'indiquent-ils pas approximativement l'époque où ils ont été tracés?

**306.** (Au même. 24 janvier 1885.)

Je n'ai jamais rien publié sur les désinences basques, qui sont tantôt terminatives, tantôt initiales, et tantôt interfixes ou redoublées. J'en ai parlé en conversation à V. A. et je les ai mentionnées dans un travail publié par le Congrès scientifique de France à Pau, en 1874. Vous trouverez dans votre bibliothèque deux exemplaires de cet article, tiré en brochure à part.

Je n'ai pas une œuvre d'ensemble sur cette matière. J'en ferai un tableau récapitulatif, le plus promptement possible. Je peux maintenant travailler deux ou trois heures par jour, et ce sommaire ne me sera pas pénible.

**307.** (Au même. Février 1885.)

Envoi des deux premiers feuillets du recueil des désinences basques.

**308.** (Au même. 27 février 1885.)

Je mets à la poste les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> feuillets traitant des désinences basques. Dans le temps où je peux le moins travailler, on vient de côté et d'autre me demander des renseignements, des notes, des articles pour périodiques, monographies, etc. Il n'y a pas jusqu'à Hovelacque qui ne se glisse dans le nombre.

V. A. a pu voir dans les Revues de Pampelune et de Saint-Sébastien et ailleurs le nom de Webster, ministre anglican qui a quitté St.-Jean-de-Luz pour Sare, sous couleur d'économie. A Sare, on est obligé de se procurer beaucoup de choses d'ici et de Bayonne. C'est le moyen de payer double et d'être mal servi...

En 1793, la population de Sare fut déportée en masse dans les Landes. M. Webster s'est mis en tête d'écrire cette histoire... Il a eu l'idée de s'adresser à M. A. d'Abbadie, au Caire, pour obtenir mon concours par son intermédiaire. C'est donc d'Egypte que j'ai été prié d'aller en aide à M. Webster.

Le Pays Basque doit trop à M. d'Abbadie, pour que je veuille refuser. Et voilà comment j'arrive à gaspiller mes heures de travail. C'est aussi pourquoi j'éprouve de la peine, au milieu d'incessantes interruptions, à rassembler mes observations sur les désinences basques. Elles sont écrites en divers temps, et éparses dans les paperasses.

V. A. veut bien les juger dignes de l'impression; mais je ne garde pas copie des feuillets que je vous adresse et je renonce à une satisfaction d'amour-propre. C'est pour vous seul que je fais petit à petit ce recueil. Ce sera un article de plus dans le catalogue de vos manuscrits.

**309.** (A. M. Labrouche, rue Vaugirard, 53. 20 mars 1885.)

... Quand je vous offris les Légendes de Baïgorry, la pensée m'en fut inspirée par l'insuffisance apparente des matières dont se composait la partie non. historique de la Revue. Il n'en est sans doute pas de même aujourd'hui, puisque vous n'utilisez pas les Légendes. C'est pourquoi je vous prie de me les renvoyer, tout en y joignant la note de ce dont je vous suis redevable.

**310.** (A. M. de Arzac y Alberdi, à St-Sébastien, 47, Puyelo. 21 mars 1885.)

Les articles intitulés *Albiste on bat*, insérés dans *l'Euskal-Erria*, me portent à demander quelque éclaircissement, non point sur la doctrine de votre honorable collaborateur, qui mérite éloges et félicitations, mais à un point de vue purement linguistique.

En Soule et en Basse-Navarre, on dira: *Martin hil duzu*, Martin est mort, et non point *hil da*, comme en Labourd.

A tort cette forme en *zu* a été nommée *forme respectueuse*. Elle est familière; les prédicateurs l'évitent dans les sermons d'apparat, sinon dans les recommandations faites au prône. Les Labourdins ne s'en servent qu'envers les personnes qu'ils tutoient; ce qui éloigne toute idée de respect dans cette manière de s'exprimer, laquelle peut plutôt s'appeler allocutive que respectueuse.

Ce préambule m'a semblé nécessaire pour éclairer la question des termes que j'ai remarqués dans l'œuvre de M. Augustin de Jauregui.....

Je profite de l'occasion pour vous dire que la 135<sup>e</sup> livraison de *l'Euskal-Erria* manque à ma collection...

**311.** (Au prince Louis-Lucien. 25 mars 1885.)

En même temps que cette lettre, j'adresse à V. A. les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> feuillets du recueil des désinences basques.;

Dans le 137<sup>e</sup> numéro de *l'Euskal-Erria* j'ai vu, non sans surprise, que le traitement, dit à tort respectueux, figure dans les articles envoyés par don A. de Jauregui. J'en ai écrit à M. Arzac, directeur de la Revue. Sa réponse ne s'est pas fait attendre. Elle porte que la forme *duzu* pour *da* est usuelle dans le Guipuscoa central. Il semble qu'on aurait dû en avertir V. A. quand elle fouillait le

pays avec autant de soin, afin de distinguer les diversités de nos dialectes. Pour en avoir le cœur net, je vais m'adresser directement à l'auteur.

On m'avertit de Paris que Vinson vient de me gratifier d'une note *indécente* à propos des *Légendes de Baïgorry*. Est-ce dans la Revue de Linguistique? On ne me le dit pas. Vinson fut tout d'abord si charmé par ces Légendes que, sans montrer le nez, il me fit adresser une demande de collaboration à une Revue intitulée, je crois, les *Hommes de la mer*. Hovelacque est le pontife de cette chapelle. Spécimen et invitation sont allés de concert au panier...

312. (A M. de Arzac y Alberdi, à St-Sébastien, 47, Puyelo. 27 mars 1885.)

Je mets à la poste deux brochures extraites l'une des Actes de la Société philologique, de Paris, et l'autre des Comptes rendus des travaux du Congrès scientifique de France. Vous recevrez en même temps deux volumes basques, que j'ai fait imprimer en 1856 et 1858.

Je pense que vous ne serez pas fâché de recevoir aussi trois notes récentes du prince Louis-Lucien, extraites de deux Revues anglaise et allemande, et que vous ne trouverez pas chez les libraires.

Je ne peux vous envoyer ma traduction française de bien des Dialogues d'Iturriaga et divers articles que j'ai publiés dans *l'Album Pyrénéen* et dans les Bulletins de la Société Académique de Pau, non plus que la Bible basque et l'Etude sur la Déclinaison basque. Ils sont épuisés depuis longtemps. Je me propose d'agrandir ce dernier ouvrage, dès que j'en aurai le loisir.

Dans ce moment, la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, dont le siège est à Paris, donne à ses abonnés les Légendes des sept fleurs de Baïgorry, que j'ai écrites en basque et en français. Je compte les faire tirer en brochure, quand la publication en sera terminée, vers la fin de cette année.

La table du XI<sup>e</sup> vol. de *l'Euskal-Erria* ne m'est point parvenue, et dans le dernier numéro (168) il manque plusieurs lignes...

313. (A l'abbé Augustin de Jauregui, curé à Aspeitia. 29 mars 1885.)

Je me fais un devoir et un plaisir de vous féliciter de vos articles, *Albiste on bat*, insérés dans *l'Euskal-Erria*. Doctrine pure, nettement exposée, appuyée sur des preuves irréfragables, voilà le caractère de votre excellente composition.

Prémunir nos chers Basques contre les menées tapageuses, contre les perfides inventions que des misérables cherchent à implanter

dans les pays catholiques, est une entreprise digne d'un prêtre de J.-C. Heureux serez-vous un jour d'y avoir travaillé d'une manière si victorieuse.

Vous n'aviez sans doute pas besoin des éloges et applaudissements d'un inconnu; mais puisque je suis amené sur votre terrain par une question de linguistique basque, je n'ai pu m'empêcher de vous dire le bonheur que j'ai eu à vous écouter.

La question de linguistique basque, dont je parle, concerne uniquement la distinction entre nos dialectes. Vous n'ignorez pas les voyages que S. A. M<sup>gr</sup> Louis-Lucien Bonaparte a faits dans vos provinces, pour constater les différences marquées entre vos dialectes.

Il ne semble pas pourtant qu'il ait eu connaissance de certaines formes que vous employez dans *Albiste on bat*, par exemple *dezu*, pour *da*, *dizugu*, pour *dugu*.

M. Arzac, à qui je me suis adresse pour savoir en quel endroit ces formes sont reçues, m'a répondu que c'est dans le Guipuscoa central; et en même temps, il m'a donné votre adresse, au cas où je voudrais directement recourir à votre personne. Je viens donc vous prier de me dire dans quel rayon de votre province sont usitées ces formes, qui ne sont admises du côté de France, qu'en Soule et en Basse-Navarre. Je vous serais infiniment obligé de me renseigner à cet égard.

**314.** (Au prince Louis-Lucien. 1<sup>er</sup> avril 1885.)

Dès la réception de la lettre de V. A. j'allai à Bayonne. M. Lamaignère ne me comprenait point. Je n'avais pas porté votre lettre; mais, à ma rentrée, je réparai l'omission en envoyant les termes de votre demande. J'ai cru que M. Lamaignère vous avait adressé directement le livre de J. P. D. et je me suis reposé sur cette pensée. Je vais renouveler ma sollicitation.

Je vous remercie bien des éclaircissements dont votre lettre est pleine et de la communication de la note de Vinson. Il en sera fait bonne justice.

**315.** (A M. Paul Labrouche, 53, rue de Vaugirard. 26 avril 1885).

En votre absence, je me suis renseigné sur les agissements de M. Vinson, en ce qui me regarde. J'ai reçu la copie d'une note un peu vieille (juillet 1884) qu'il a publiée dans la *Revue de linguistique*, et je vous serai obligé de me dire si vous connaissez quelque chose de plus à cet égard. Sinon, votre silence sera une réponse suffisante. Je prépare à M. Vinson une réponse dont il pourra se dire content.

**316.** (Au prince Louis-Lucien. 3 mai 1885.)

La présente accompagne une petite brochure qu'on a remise aux électeurs sénatoriaux basques...

Le directeur de *l'Euskal-Erria*, à qui j'ai envoyé vos dernières brochures contre Vinson, vient me demander quelque travail inédit sur notre langue...

Si V. .A. veut que mes notes sur les terminatifs basques soient publiées en Espagne, l'occasion favorable s'offre d'elle-même. En ce cas, je demanderai à M. Arzac un tirage à part, à mes frais.

317. (A M. de Arzac y Alberdi, à St.-Sébastien, 47, Puyelo. 23 mai 1885.)

Votre lettre du 21 avril marque le désir d'avoir quelque chose d'inédit sur la langue basque, pour l'insérer dans *l'Euskal-Erria*. Je ne demanderais pas mieux que de vous être agréable, mais je crains qu'une œuvre linguistique ne convienne pas à votre Revue, parce qu'il est bien difficile de faire passer un texte français en espagnol, à moins de trouver un traducteur, possédant également bien les deux langues, C'est que, dans un travail de cette nature, chaque mot exige une scrupuleuse exactitude.

J'en ai communiqué le commencement au prince Louis-Lucien, qui m'engage fortement à le faire imprimer.

J'ai recueilli un nombre considérable de désinences basques; ce recueil, imprimé en français seulement, serait compris par tous ceux qui ont quelque connaissance de notre langue; mais les autres?

Un extrait vous fera mieux,, saisir mon raisonnement.

#### *Ada*

Cet affixe est cité par Lardizabal (Gr. p. 57), Il est tout moderne. *Arrikada* (petrada), *orkada* (dentellada). On ajoute *da* au répétitif *harrika* (à coups de pierres), *orka* (à coups de dents). Ces mots reposent sur les répétitifs *harrika*, *orka*.

Cette forme se retrouve dans le français: bastonnade, canonnade, cavalcade, colonnade, etc. Il faut bien la citer, puisque le basque l'a adoptée; bien qu'on en fasse fort peu d'usage chez vous. Chez nous, elle est rare, et la construction se fait, non sur le répétitif m'ais sur le radical. *Athelada*, portail; *taulada*, plancher; *trukada*, échange; *biperrada*, ragoût de piments.

#### *Aga*

Affixe ethnique, marquant abondance de choses dans un lieu donné. *Mendiaga*, *berroaga*, *gorostiaga*, etc., lieux où il y a beaucoup



de montagnes, de buissons, de houx. *Aga* n'est pas usité isolément et ne sert qu'à la formation des noms propres de lieux. Une maison peut s'appeler *Larrainaga*, *Larreaga*, *Gorostiaga*; mais comme nom commun on dira *larraindia*, *larredia*, *gorostidia*. En Soule, *idi* est remplacé par *toy-a*. En Labourd, on retrouve *doya* dans des noms de maisons.

#### *Ago-a*

Je me borne ici à mentionner cet affixe de comparaison qui, avec les autres degrés de signification, doit former un travail d'ensemble indivisible.

#### *Alal-a*

Bien que ce mot ait sa signification propre de pouvoir, faculté, il se lie néanmoins d'une manière si intime à des radicaux verbaux qu'ils forment corps ensemble. *Egin ahal-ak egitea*, faire tout son possible, tous ses efforts. *Jan ahal-a izatea*, avoir tout son saouû, tout autant qu'on peut manger.

#### *Ail-a, il-a, oil-a*

La plupart des mots qui comportent ces terminatives, voisines quant au sens, impliquent une idée de mépris ou de dédain de défaut corporel. *Zampail-a*, *zantzail-a*, *zartzail-a*, s'appliquent aux gens de mauvaise tenue et surtout aux femmes dont l'extérieur désordonné dénote une conduite peu morale. *Farfail-a* se dit des évaporées dont les vêtements flottent au vent.

*Kankail-a* se dira d'une longue branche d'arbre ou autre, mal conformé; d'un homme long et mal bâti.

*Arrail-a*, d'un homme de forte corpulence, qui n'a pas plus de souplesse qu'un tronc. De même, par un rapprochement de comparaison, on dit *egur arrail-a*, en parlant de gros bois fendu à la hache.

*Ezkail-a*, petit éclat de bois. Il sert aussi comme adjectif, avec le sens de bouche.

*Kaskail-a*, *gizon kaskail-a*, est un homme grand, mal fait, qui semble tout brisé, aux formes tout à fait irrégulières.

*Zimail-a* s'emploie également en parlant de bois et des personnes. *Gizon zimaila* est un homme sec et nerveux. *Egur pimail-a* est du bois taillé depuis quelque temps, qui est entre le vert et le sec, devenu souple et tenace.

*Zirtzil-a*, *pirtzil-a*, *zintzil-a*, *zarpil-a* et plusieurs autres sont des termes de mépris bien caractérisés.

Il ne faut pas confondre avec eux les noms de mois. *Il-a* ou *hil-a* signifie mois et uni à un substantif, il spécifie un nom de mois. *Epail-a*, mois de la fenaison; *uztail-a*, mois des récoltes; *otsail-a*, mois où les loups sont en rut.

*Kartzoil-a*, chauve; *korkoil-a*, rabougré; *zinkoil-a*, ventru; *torroil-a*, petit et pansu; *toil-a*, lourd sans élasticité.

*Aizun-a* ou *izun-a*

*Aitaizun-a*, parâtre; *amaizun-a*, marâtre; *semeizun-a*, fillâtre ou beau-fils; *alabaizun-a*, belle fille, sont je crois les seuls mots auxquels s'attache cette désinence. J'ai lu dans des livres *jainkkoaizun-a*, faux dieu. *Semeizun-a* semble indiquer que la désinence est *izun* et nont poin *aizun*.

*Aka*, *razka*, *nazka*

Ces terminatives n'en font qu'une; elles se lient au nom dénombré, pour exprimer le sens de un à un, deux par deux, trois par trois, etc.

Si le nom de nombre se termine par une voyelle, le labourdin emploiera *razka*; *nazka*, si c'est par une consonne.

*Banazka*, (suppression euphon. du *t*), un par un.

*Birazka*, 2 par 2.

*Hirunazka*, (suppression euph. du *r* de *hirur*), 3 par 3.

*Launazka*, ( — — — *laur*), 4 par 4.

*Bortzhazka*, 5 par 5. Par euphonie on dit aussi *bosnazka*.

*Seirazka*, 6 par 6 (la diphtongue considérée comme voyelle).

*Zazpirazka*, 7 par 7.

*Zortzirazka*, 8 par 8.

*Bederatzirazka*, 9 par 9.

*Hamarnazka*, 10 par 10.

*Hamekarazka*, 11 par 11.

Le Souletin dira *banaka*, *binaka*. Des variantes pareilles existent encore dans la partie espagnole. Il faudrait des tables de comparaison pour s'en rendre un compte exact.

*Banaka* est encore un nom collectif qui est ordinairement accompagné de l'un des deux pronoms *zembait* ou *batzu*, signifiant quelques, quelques-uns. Mais *banaka* comporte une idée d'éparpillement que

n'ont pas *zembait et batzu*. Le français y supplée par l'adjectif rare. *Sagar banaka batzu*, quelques rares pommes.

*Ra, na*

S'emploient de la même façon et d'après les mêmes règles, avec les noms de nombre, pour exprimer le sens: un à chacun, deux à chacun, trois à chacun. *Bana, bira, hiruna, launa* (*laurna* en souletin). *Bedera*.

*Alde-a, iri-a, tze-a*

*Alde-a* est un mot qui a sa signification propre: côté, voisinage. En se liant à un autre,

1.<sup>o</sup> *Alde* est un affixe ethnique terminatif d'une foule de noms de maisons et marquant le voisinage d'un autre lieu. *Errekalde-a, Larralde-a, Ithurralde-a*. Dans ce cas; le souletin dit *althe-a*, bien qu'il ait aussi le substantif *alde*, côté, voisinage.

2.<sup>o</sup> *Alde* indique une étendue de terre ou de pays dans *Etchalde-a*, ferme ou maison rurale avec terres; *Bazterralde-a*, terres en cultures, avec prés, bois et landes; *Herrialde-a*, district, canton.

3.<sup>o</sup> *Alde* est affixe de temps dans *goizalde-a*, première partie du jour; *argialde-a*, approche du jour; *eguerdialde-a*, approche de midi; *arratsalde-a*, après dînée, approche du soir; *ilhunalde-a*, approche de la nuit; *gauherdialde-a*, approche de minuit.

En Soule et Basse-Navarre *iri-a*, au lieu de *alde-a*, est très couru. On dira *goiztiri-a, argidiri-a, ilhundiri-a, arrastiri-a*. Dans ces mots, le *t* et le *d* sont euphoniques, puisqu'on dira *athiri-a*, approche de la porte (pour *athe iri-a*); *aldiri-a*, proximité, pour *alde-iri-a*.

4.<sup>o</sup> Je reviens à *alde*, usité comme affixe de quantité:

*Ogialde-a ederra*, belle quantité de froment.

*Belhar-aide tcharra*, pauvre quantité de foin.

*Arthalde-a handia*, grand troupeau.

*Gizon-alde gaichto-a*, mauvaise troupe d'hommes.

*Alde* me paraît être ici la syncope de *aralde*, qui est le vrai mot désignant nombre, quantité, troupe. La différence entre *alde* et *aralde* se fait parfaitement sentir dans les phrases suivantes:

*Etchalde* ou *etchaldera noha*, je vais à la maison.

*Herrialde* ou *aldera noha*, je me rends au village.

Il est évident qu'on ne pourrait, dans ces cas, employer *aralde*.

5.° De même si l'on dit: *ez naiz esku-alde*, je ne suis pas du bon côté, pour un travail quelconque;

*Iguzki-alde*, côté du soleil;

*Haize-alde*, côté du vent;

ces exemples font toucher du doigt que *alde* et *aralde* ont des significations absolument différentes; que les bons auteurs ne doivent pas les confondre; et qu'il faut, en écrivant, se préserver de son mieux des contractions abusives des gens dépourvus de littérature.

### *Aldia-a*

*Aldi-a* a plusieurs sens, suivant, l'usage qu'on en fait.

*Aldi bat*, une fois.

*Zure aldi-a da*, c'est votre tour.

Dans ces mots, il est isolé; mais il se joint à beaucoup de radicaux, avec lesquels il forme corps, affectant des significations diverses au propre et au figure:

*Besarkaldi-a*, embrassade.

*Ikusaldi-a*, entrevue.

*Atheraldi-a*, sortie, saillie d'esprit.

*Janaldi-a*, repas.

*Loaldi-a*, somme, sommeil.

*Egonaldi-a*, station, arrêt.

Voilà, cher et très estimé compatriote, des questions qui méritent bien l'attention des vrais amis de notre langue, langue remontant, il ne faut pas le nier, aux temps préhistoriques, langue mieux conservée qu'aucune autre, et dont la connaissance est indispensable aux philologues, qui cherchent la vérité sur l'origine, le caractère et l'état primitif de la parole humaine. Ce n'est pas une mince gloire pour le Basque de ramener ces savants à la source d'où émane la parole. Et nous y arriverons, malgré les ironies des demi-savants et l'inconscience des autres.

**318.** (Au prince Louis-Lucien. 23 mai 1885.)

Au moment où j'adressais à V. A. un petit livre de M. Dithurbide, j'étais affligé de la visite d'un préfet, en villégiature à Ciboure... Cette visite m'a fait omettre d'accuser à V. A. le retour des feuillets sur les désinences basques... J'envoie aujourd'hui même ma première note à M. Arzac. Elle est refondue.

Quant au livre de M. Dithurbide, c'est le travail le plus mauvais qui soit imprimé en notre langue. M. Dithurbide n'a fait que tra-

duire une ancienne histoire sainte. A cause du génie différent de chaque langue, une traduction entraîne toujours beaucoup de difficultés, mais surtout quand on se livre à ce travail sans aucune étude préparatoire...

**319.** (A. M. Darricarrère, à La Condamine-Chotelard, Basses-Alpes. 16 juillet 1885.)

Ah oui! mon cher M. Darricarrère, je vous remercie de bon cœur de l'envoi de votre brochure *La langue basque*. Vous savez que je suis friand de morceau du genre...

**320.** (A. M. Paul Labrouche. Juillet 1885.)

Mille mercis pour votre utile avis.

Le 26 avril, je vous annonçais que je préparais une riposte à Vinson... J'ai autrefois critiqué sa pitoyable *Conversation basque*, et tout récemment j'ai refusé de collaborer à *Mélusine*, et n'ai pas même répondu à l'invitation de travailler à une autre Revue intitulée je crois *Les hommes de la mer*. Tout cela venait de la chapelle où pontifie Vinson. Avouez que je suis impardonnable. De là sans doute les deux dernières notes que vous signalez. Elles m'étaient inconnues.

Je n'appartiens pas à la Société littéraire de Bayonne, qui ne veut pas de souscripteur à son Bulletin...

Ma réponse à Vinson était très avancée, quand la plume m'est tombée des mains. Elle exigera sans doute un remaniement. Je promène le scalpel dans le Romancero basque et dans le Folk-Lore de Vinson, et les fouille profondément, sans ménagement, cruellement. Ce sera une véritable exécution.

J'ai retrouvé les légendes du Bicyclope et d'Ithurralaba. Des demain je commencerai à les mettre au net.

**321.** (Au même. 5 août 1885.)

Quand un auteur transcrit sa propre œuvre, il y fait toujours quelque changement. Je n'avais pas conservé une note des modifications par lesquelles mon manuscrit baïgorrien diffère de la copie que je vous ai envoyée dans le temps.

Votre bienheureuse carte postale me dispense de refaire, en partie ce travail. Ce n'est pas une raison pour ne pas envoyer trois feuillets, déjà confectionnés. Je vous prierai de les conférer avec le manuscrit retrouvé et d'utiliser les changements qui vous paraîtront avantageux.

Me voilà libre de donner mes soins à la verte correction, bien méritée par l'aimable M. Vinson.

Puisque vous voulez bien demander pour moi le bulletin de la Société littéraire de Bayonne, j'accepte votre offre et, si vous réussissez, je paierai ce qu'il faudra.

**322.** (A. M. Antoine d'Abbadie. 7 septembre 1885.)

Je croyais vous faire œuvre agréable en complétant un de vos manuscrits—copie—où manquent plusieurs pages. il s'agit de l'office de la S<sup>te</sup> Vierge, traduit en vers basques par Harizmendy.

Mon cousin, l'abbé Maurice Harriet de Halsou, possédait, m'avait-on assuré, un exemplaire de cet ouvrage. Malgré une courbature affreuse, je me suis fait transporter à Halsou. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas répondu à votre lettre du 7 c'.

Mais, au bout de ma peine, quelle n'a pas été ma déconvenue! M. Harriet n'a qu'une copie de l'exemplaire incomplet de l'abbé Chantre, le même que celui que vous avez fait transcrire, et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque basque du prince Louis-Lucien.

Il y a cette différence entre Axular, curé de Sare, et Harizmendy son vicaire: c'est que le premier est peintre et le second -musicien et bien plus juste pour le langage. Il règne dans ses vers une harmonie que nul ne fait mieux apprécier que le prince Louis-Lucien. Le prince lit le basque avec un goût parfait.

Vous ne serez pas fâché de savoir que la fête de Sare doit être célébrée non le 8, qui arrive en mardi, mais le dimanche et jours suivants.

**323.** (Au même. 14 septembre 1885.)

... Vous m'annoncez le dangereux état de la santé du prince. Pour moi, qui lui ai voué une profonde affection, cette nouvelle est particulièrement sensible. Et quelle perte pour notre langue!

Le Prince a d'immenses travaux en notes, inachevés. Les vols de Libry et autres chevaliers aux doigts crochus avaient dégoûté le Prince de notre Bibliothèque Nationale et il se promettait de laisser au Muséum de Londres ses manuscrits, avec sa collection de livres et imprimés basques. J'ai vainement lutté plus d'une fois contre cette inclination...

Vous me demandez si j'ai connaissance de l'existence de quelque exemplaire de Harizmendy, autre que celui du prince. Je ne doute pas qu'il n'y en ait un en Basse-Navarre, un curé de ce canton me vantait ce livre. Mais c'était au temps de Louis-Philippe.

Depuis lors, on a fait tardivement d'inutiles recherches. Il tombe

sous le sens que l'on ne vante pas un livre, dont on n'a aucune connaissance. On l'a caché au prince, ou on n'a pas su le découvrir.

Vous me demandez aussi mon opinion sur l'opportunité d'un prix décerné, en dehors des fêtes locales, aux compositions en vers ou en prose. J'applaudis à cette idée. Maître Elissamburu sera fort étonné de n'avoir pas été proclamé vainqueur au Concours, d'autant qu'il avait pris le morceau à Beker. Mais, dans les jeux d'esprit, le plaisir qu'ils causent vient plus de la manière, piquante de les produire que du fond lourdement exprimé devant le lecteur ahuri.

La navrante nouvelle m'a tiré le goût d'aller participer, aux joies de Sare.

**324.** (Au prince Louis-Lucien. 22 octobre 1885.)

V. A. doit être surprise de n'avoir pas eu signe de vie de ma part, depuis que j'ai reçu votre bienheureuse lettre du 13... Je ne peux vous dire, M<sup>sr</sup>, combien j'ai été heureux du retour de V. A. à un meilleur état de santé...

En même temps que cette lettre, je remets à la poste cinq feuilles volantes qui ont été répandues dans le pays. Elles serviront à grossir votre collection d'impressions basques.

**325.** (A. M. Antoine d'Abbadie. 27 novembre 1885.)

*Leher*, *lehertze-a*, signifie effectivement crever, écraser. On peut ajouter *lehen*, premier, *lehentze-a*, arriver le premier, devancer. *Lehen* signifie encore autrefois.

Pour ce qui est de *leheren*, *lelherena*, je ne sais absolument. que dire. Je ne connais aucun mot basque qui s'en rapproche, si ce n'est le nom propre *Leremboure*, qui évidemment est basque et qu'on a voulu décomposer par *lehen buru* première tête, bout, entrée d'un lieu.

L'abbé M. Harriet, de Halsou, est beaucoup plus apte que moi à déchiffrer les étymologies, car il s'en occupe.

Pour ce qui est de *l'Histoire des Basques*, par Bela, je ne l'ai jamais vue. Peut-être l'aurez-vous prêtée à l'abbé Haristoy, dans une visite qu'il vous a rendue il y a déjà assez longtemps. Pas plus M. Webster que lui n'est pressé de rendre l'ouvrage prêté, après avoir extrait ce que l'on cherche. Je suis d'avis qu'il leur faut indiquer un crédit limité...

**326.** (A. M. de Arzac y Alberdi, à St.-Sébastien, 47, Puyelo. Novembre 1885.)

... Parlons un peu de l'orthographe basque.

Jusqu'à ce que le prince Louis-Lucien fût venu dans nos contrées,

chacun écrivait le basque à sa guise. Les divergences n'étaient pourtant pas considérables et il était facile de les ramener à l'unité. C'est ce dont le prince s'occupa, en grand philologue qu'il est. De là est venue l'orthographe rationnelle, que les auteurs adoptèrent aussitôt. Je ne parle pas des hommes qui écrivent en basque par occasion, sans jamais avoir étudié la question, sans même y avoir réfléchi une minute.

Les ouvrages des vrais écrivains seuls font autorité. Le Vocabulaire de Salaberry ouvrit la marche en 1856, et fut suivi, à bref délai, par le verbe souletin de l'abbé Inchauspe, œuvre de haute valeur, qui a servi de patron au Verbe basque du prince Louis-Lucien.

C'est le prince lui-même qui a déterminé l'orthographe de la Bible labourdine, l'œuvre la plus considérable, pour l'étendue et l'importance, qui existe en langue basque.

Depuis lors, combien de livres et de pièces détachées n'ont-ils pas suivi la même voie!

Les Basques d'Espagne font tous leurs efforts pour garder leur autonomie. Ce n'est pas sans raison. Or, c'est leur langue qui a, jusqu'à nos jours, mis un obstacle à leur absorption par le castillanisme; malgré tous les efforts des Castillans...

La thèse de, la suppression de l'aspiration est insoutenable; je vous en ai donné les raisons péremptoires. Elle n'améliorerait rien et conduirait à la rupture avec les dialectes français. Car jamais nous n'accepterons un système faux, dépourvu de raison d'être, et nous refuserons de laisser altérer nos textes. Nous ne reconnaissons ce droit à personne.

L'accent sur J est une autre courbette faite devant le castilian. Elle est due à Lardizabal; mince autorité. Tout ce qu'il y a de bon dans sa Grammaire, il l'a pris à Larramendi, souvent mot pour mot. Il avait si peu le sens linguistique que, lorsque le grand Larramendi, avec son coup d'œil profond, démontre que la déclinaison basque (partie définie) consiste simplement dans l'adjonction du pronom démonstratif de 3<sup>e</sup> degré au nom indéfini, *gizon-aren*, *gizon-ari*, etc., Lardizabal ne s'aperçoit seulement pas d'une découverte qui tire à si grande conséquence; il ne la mentionne seulement pas.

Si la question orthographique était exposée avec le développement nécessaire, la théorie du prince Louis-Lucien serait généralement adoptée; vous-mêmes vous reviendriez sur vos pas; l'unité serait un fait. Qui ne se trompe en ce monde?...



Nous donnions un exemple de notre désir d'arriver à l'unité, quand nous renoncions à l'emploi d'une lettre qui cependant nous convenait fort; je veux parler de *l'x*. On pourra y revenir, parce que, depuis lors, l'Académie espagnole a ôté à cette lettre son ancienne prononciation gutturale, laquelle tombera en parfait oubli.

... Dans vos provinces, le basque perd insensiblement du terrain; chez nous il tient ferme. S'il est vrai qu'aux bords de l'Adour l'usage de la langue nationale a à peu près cessé dans quatre à cinq communes, on le doit à l'immigration gasconne ou béarnaise, qui a noyé la population native; mais partout ailleurs les masses populaires restent fidèles à leur origine cantabrique et vasconne. Des touristes, d'esprit léger ont vaticiné l'extinction prochaine de notre langue; et le prince Louis-Lucien, qui a fouillé tout notre pays, justement au point de vue de la langue, leur a répondu que, pour tout homme qui a pu étudier de près le Basque dans son intérieur, sa langue ne périrait pas de longs siècles à venir...

327. (A. M. Antoine d'Abbadie. 12 décembre 1885.)

*Apparent rari nantes.* Voici six pièces qui n'en valent pas une bonne.

L'abbé Inchauspe m'écrit: «La pièce d'Ibarrart ne me semble pas dépourvue de mérite. Voyez si vous la jugez digne du prix». Pas un mot de plus sur le concours.

Une jeune fille, élevée chrétiennement, croît en âge, en âge et en orgueil; elle s'adonne à la paresse et à l'insubordination vis-à-vis de sa mère. Pleine d'elle-même, ayant garde-robe bien fournie, courant comme papillon, aimant le repos, les fêtes et les marchés, voilà ses goûts. Une personne riche dit en la voyant: «Quel moyen de nous distinguer, de faire voir que nous sommes nées riches?».

Puis, la jeune fille dépeint sa toilette, qui ne lui permet ni de s'agenouiller, ni de s'accroupir. Alerté aux fêtes, paresseuse au travail, aimant le lit; au lever, courant à la glace, etc. La mère fait des remontrances, la fille bougonne; le père menace, la fille a peur, elle embrasse la sagesse et devient aimable. L'orgueil, dit l'auteur, est un arbre qui s'est propagé dans tout le pays, coupons-le au pied.

Je vois là une bonne intention, des pensées contradictoires parfois, des rimes et les Muses en fuite.

Une autre pièce, *Maite zaitut*, montre des prétentions. Passée au nom d'Eyheraburu, de Sare, elle sent son Elissamburu à une lieue à la ronde...

Il est regrettable que Haramboure, de Ciboure, n'ait pas achevé un morceau en prose, dont j'ai vu le canevas.

Pour sortir d'embarras, je ne vois que deux moyens: ou donner le prix à Ibarrart, sans publier sa pièce; ou bien donner un nouveau délai, par dix lignes bien senties, propres à exciter l'amour patriotique des dormeurs.

**328.** (Au prince Louis-Lucien. 12 mars 1886.)

V. A. me disait dernièrement que l'absence de l'aspiration est la règle de l'autre côté des Pyrénées et certes M. Arzac ne l'infirme pas, puisqu'il aurait voulu l'imposer aux Basques-français. Je crois qu'il a renoncé à cette idée. Le P. Fita démontre que l'aspiration a régné du côté espagnol aussi bien que du côté de France. Elle a cédé sous l'influence castillane. Et cette influence a été un instant victorieuse dans le canton de St.-Jean-de-Luz, par suite de l'affluence des Guipuscoans et des Navarrais en notre contrée..

Aujourd'hui, nous assistons à une réaction. Un changement s'est opéré sous ce rapport. L'an passé, un boutiquier de St.-Jean-de-Luz a fait afficher un grand placard en langue basque. J'aurais voulu vous en envoyer un exemplaire, comme objet de curiosité, mais tout avait été collé sur les murs. L'aspiration était répandue à profusion dans cet écrit. Déjà elle commence à gagner le Guipuscoa et la Navarre. Cela provient des allées et venues incessantes et des changements de domicile des frontaliers des deux royaumes.

On peut prévoir, dès aujourd'hui, le temps, assez éloigné encore, où l'unité de prononciation s'établira dans la plus grande partie du pays.

Avec cette lettre, la poste recevra deux Almanachs basques et une courte brochure représentant l'ancien *Pregario* de nos églises.

**329.** (A M. Antoine d'Abbadie. 18 mars 1886.)

Le feu sacre est amorti, sinon éteint, par le malaise et la politique...

Deux chantres d'église ont seuls répondu à votre dernier appel. Celui de Ciboure ayant un peu forcé sa note —et c'était un conte—, l'abbé Inchauspe préférerait de beaucoup la composition du chantre de Baïgorry. «C'est, disait-il, une pièce à conserver. Elle rapporte un fait historique, plein d'héroïsme». Il en était grisé.

Vous savez, Monsieur, qu'en fait d'histoire, la vérité est une condition essentielle. Or la pièce du chantre de Baïgorry est en défaut sur ce point capital. Elle a pour objet la préservation des vases sacres de l'église d'Itxassau, riches par la matière et par les

pierres précieuses, contre la convoitise de quelques bandits. J'avais signalé ce fait, avec quelques autres, dans la note publiée par les journaux. Mais comment a-t-il été rendu? en vers exempts de tout mérite, et d'une manière très inexacte.

Les détails de l'événement sont rapportés dans une brochure de feu mon frère, *Cambo et ses alentours*, et dans la relation d'un touriste, M. Lacour, du vivant du héros et sur ses déclarations.

En 1791, on cacha les vases sacrés d'Itxassou. Trois *etcheco-jaun* étaient seuls à connaître le secret du lieu. L'un d'eux, celui qui gardait chez lui le précieux dépôt, ne tarda guère à mourir et découvrit le mystère à son fils, Pierre Iharour, jeune homme de 18 ans. Des bandits soupçonnèrent ce dernier d'être dans le secret. Ils pénétrèrent nuitamment chez lui, le saisirent, le rouèrent de coups, lui présentèrent le couteau et la gueule des carabines et enfin lui mirent les pieds dans le feu.

L'héroïque jeune homme résista au supplice et convainquit les bandits qu'il ne pouvait pas dévoiler un secret qu'il ne possédait pas. Ils l'abandonnèrent. C'était assez beau pour ne pas mériter d'enjolivements.

D'abord, le chancre ignore jusqu'au nom de son héros. Il méritait mieux. Puis, suivant les racontars et les légendes qui ne manquent jamais de se produire en pareilles occurrences, Iharour aurait joué un rôle, digne de don Quichotte. Loin de dissimuler sa connaissance du secret, il en aurait fait l'objet d'un défi. C'est absolument invraisemblable; il aurait été un peu mieux brûlé qu'il ne le fut (il n'est pas resté invalide) et il ne serait probablement pas sorti vivant de l'aventure, à moins de livrer le secret.

Le fait, comme dit l'abbé Inchauspe, est certainement à garder; il est beau, et le touriste Lacour se montre fier de pouvoir dire: «J'ai vu l'homme, vu de mes deux yeux».

Gardons le fait; il est assez glorieux pour être retenu; mais ne l'obscurcissons pas. Les racontars le gâteraient.

Mon désaveu a désappointé le bon abbé Inchauspe émerveillé d'une histoire qu'il ignorait, et mal disposé à préférer un simple conte, mieux dit en prose. Sa conclusion a été que les choses ont trop traîné, pour ne pas renoncer aux prix de 1885.

Je pense qu'il a raison; il aurait fallu quelque chose de saillant, après un si long retard.

Si le chancre de Baïgorry reste sur le carreau, c'est bien sa faute.

*Ici prend fin le Registre de Correspondance in-folio laissé par Duvoisin et allant de 1860 à 1886. La dernière lettre est consignée au recto de la 170<sup>e</sup> feuille.*

*Au témoignage de M. l'abbé Haristoy, héritier littéraire et biographe du Capitaine, c'est le seul Registre de Correspondance qu'il ait laissé (1).*

*Il est de fait que les feuilles 170 verso à 201 du Registre manuscrit sont restées blanches.*

*L'écrit de Duvoisin a été reproduit avec une rigoureuse exactitude dans son texte original, sans commentaires, sans remarques ou rectifications d'aucune sorte.*

*Ces pages se suffisent à elles-mêmes. Il y a là, pour les générations présentes, une évocation variée et puissante d'une époque peu connue et pleine d'intérêt à plus d'un titre.*

*Je dépose ce Registre à la Bibliothèque communale de la Ville de Bayonne.*

**J.-B. DARANATZ**

---

(1) Cf. HARISTOY. *Le Capitaine Duvoisin et ses travaux*. Dax. Labèque, 1892, pp. 14 et 18.